

BULLETIN D'INFORMATION

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE DE SAINTE-FOY

9 septembre 2011

Prochaines activités de la Société

Le mardi 13 septembre à 19 h à 21 h : Inscription aux activités

Les anciens comme les nouveaux membres sont invités à venir s'inscrire au Centre artistique de Sainte-Foy, 936, avenue Roland-Beaudin, au 2^e étage de l'aréna de Sainte-Foy.

Le mardi 20 septembre à 19 h 30 : Conservation des plantes en automne par Réal Dumoulin et Jean-Marc Pelchat

Un grand nombre de plantes que nous cultivons au jardin ne supportent pas nos hivers rigoureux et il faut les conserver à l'abri des intempéries. Il y a 3 méthodes principales de conservation : en croissance à la chaleur, en demie dormance à la lumière ou en dormance complète en chambre froide ou non. Chacune de ces méthodes seront expliquées. Des conseils seront donnés aussi pour réussir à conserver avec succès les plantes rustiques et semi-rustiques à l'extérieur.

Le samedi 24 septembre : Dernier voyage de l'été 2011 de la société

7 h 30 départ de l'aréna de Sainte-Foy

8 h 45 visite du **Centre d'interprétation de la canneberge**
à Saint-Louis-de-Blandford

11 h 30 départ pour le dîner dans une aire de repos, **avec votre lunch**

13 h 15 visite du **Vignoble Clos-Mont-Saint-Hilaire**

15 h 30 visite du **Verger du Flanc Nord** à Mont-Saint-Hilaire

17 h 30 départ pour le souper dans un restaurant de Drummondville à vos frais

19 h 30 départ pour l'aréna de Sainte-Foy

Coût : 90 \$ membres

100 \$ non-membres

Ce tarif inclut le transport, le pourboire au chauffeur et les entrées.

Pour information et réservation, contactez Louise Beaudet : (418) 652-0114,
cellulaire : (418) 809-7917 ou par courriel : beaudet.louise@videotron.ca

Il reste encore des places dans l'autobus pour les personnes qui désireraient se joindre à nous.

Activités récentes

Voyage du 13 août en Chaudière-Appalaches

Notre deuxième voyage de l'été comportait des destinations un peu différentes des voyages que nous faisons habituellement, mais ce fut grandement apprécié, surtout que nous profitons d'un magnifique soleil et d'une belle chaleur. Nous avons d'abord été visiter un verger d'argousiers à Armagh, ce qui sort évidemment de l'ordinaire. Ce fut fort instructif, car, en plus de voir pour la première fois des argousiers remplis de fruits d'une belle couleur orange, nous avons appris comment on cultive ces arbustes, comment on récolte les fruits et comment on les transforme. La partie la plus intéressante fut évidemment la dégustation de liqueur et de confiture d'argousiers.

Ensuite, nous avons été visiter une chèvrerie, aussi à Armagh, où nous avons aussi profité d'une dégustation. Nous y avons pris notre repas et pu acheter divers produits de la ferme. Enfin, nous avons visité deux jardins. Le jardin «Les Rêves de Mamy» à Saint-Odilon-de-Beauce nous en a mis plein la vue et le dernier jardin, Jardin ScLu-té à Saint-Rédempteur, nous a fait découvrir une artiste sculpteur.

Voici quelques photos souvenirs pour les participants. Les personnes qui ont manqué le voyage pourront le regretter à loisir en les regardant!



Petits conseils de saison

Rusticité, naturalisation et vivaces

À la fin de l'été ou au début de l'automne, on entend toujours parler de plantation de bulbes pour une floraison printanière. On entend parler de bulbes rustiques, de bulbes vivaces, de bulbes à naturaliser, etc. Qu'entend-on par ces termes?

Bulbes rustiques

On dit qu'un bulbe est rustique lorsqu'il survit à l'hiver. Évidemment, les hivers ne sont pas identiques partout, beaucoup plus doux dans le sud et considérablement plus froids dans le nord. Il faut aussi tenir compte de la neige au sol. En effet, sous une bonne couche de neige, il ne fait pas tellement froid, à peine sous le point de congélation. Pour savoir quel degré de rusticité nous devons considérer pour notre jardin, il faut donc non seulement penser à notre région, mais aussi au lieu de plantation. Dans la région de Québec, nous sommes en région 4B, mais certaines parties de terrains sont en fait en région 3, car exposés et sans neige en hiver, alors que d'autres peuvent être considérés comme en région 5, car protégés, couverts de beaucoup de neige et près de bâtiments chauffés.

Bulbes vivaces

On peut dire que tous les bulbes rustiques sont vivaces, car normalement ils reviennent tous les ans durant plusieurs années de suite. C'est justement là la définition d'une vivace : fleurir au même endroit durant plusieurs années, au moins 3 ans. Moins que cela, on parle de semi-vivaces ou de vivaces de courte vie. Cependant, on sait fort bien que certains bulbes ne refleurissent pas très bien les années subséquentes à leur première floraison pour diverses raisons. Ainsi, les tulipes ont tendance à produire des bulbilles et se consacrent à les nourrir plutôt que nous donner des fleurs la 2^e année. Pour éviter cela, il faut les planter plus profondément, au moins 30 CM, et les bulbes vont produire moins ou pas de bulbilles et continuer à fleurir plusieurs années de suite.

Bulbes à naturaliser

La naturalisation consiste à s'installer de façon permanente tout en se multipliant. Certains bulbes vont se multiplier abondamment et s'étendre rapidement pour couvrir un grand espace au jardin. Ces bulbes peuvent fleurir tant dans la pelouse que dans la plate-bande. Certains bulbes se naturalisent facilement, notamment les narcisses, les fritillaires, les perce-neige, les anémones blanda, etc. On les plante alors un peu plus à distance, car les nouveaux bulbes vont rapidement envahir l'espace entre les bulbes plantés au début. Pour la plupart des bulbes qui se naturalisent, il faudra éventuellement les séparer, car en devenant trop serrés, ils arrêteront de fleurir.

Rédigé par Réal Dumoulin





La Société a besoin de vous!

Vous n'êtes pas sans savoir que le nombre de membres de la Société d'horticulture de Sainte-Foy s'est avéré moins élevé depuis quelques années. Or, il est primordial que nous ayons un nombre de membres assez élevé pour justifier et payer le grand nombre d'activités que nous organisons pour vous à chaque saison.

C'est dans cette perspective que votre Conseil d'administration demande à tous les membres de la Société d'essayer de recruter de nouveaux membres dans leur entourage, parmi leurs amis, leurs voisins ou leur famille. Si chacun réussissait à recruter un nouveau membre, nous doublerions le nombre d'adhérents et cela faciliterait le financement de nos activités.

Inscrivez un nouveau membre et méritez une participation au tirage d'un prix spécial lors du souper de Noël!

Votre Conseil d'administration.